COMMUNIQUE DE PRESSE
Conseil de l'Europe
Communication

T +33(0)388412560 www.coe.int pressunit@coe.int

Réf. DC 031(2011)

MONEYVAL publie son rapport sur la République tchèque

Strasbourg, 16.06.2011 – Le Comité MONEYVAL du Conseil de l'Europe (Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme) a publié aujourd'hui le rapport sur la quatrième visite d'évaluation de la République tchèque.

Ce rapport résume les principales mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LAB/CFT) en vigueur en République tchèque au moment de la 4e visite sur place (mai 2010) et juste après. Il décrit et analyse ces mesures et formule des recommandations sur la manière de renforcer certains aspects du système.

Les principaux constats dressés dans le rapport sont les suivants :

- des progrès ont été accomplis depuis la 3e évaluation avec l'adoption de la nouvelle loi de LAB/CFT, qui transpose la 3e Directive de l'Union Européenne et tient compte d'un grand nombre des recommandations préventives, importantes, formulées dans le rapport d´évaluation du 3e cycle. Cela étant, la vérification de l'identité des bénéficiaires effectifs des comptes doit toujours être plus fortement ancrée dans la pratique. Une évaluation complète des risques qui existent dans le pays est également indispensable afin d'identifier les secteurs du système financier tchèque vulnérables au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme ;
- le personnel de la Cellule de renseignement financier (CRF) est bien formé et diligent. La cellule fonctionne efficacement et suit de manière plus proactive les déclarations d'opérations suspectes qu'elle transmet aux services répressifs. Les statistiques montrent un bon niveau de coopération entre la CRF tchèque et ses homologues étrangères ;
- de nouvelles modifications s'imposent pour que l'incrimination du blanchiment de capitaux soit pleinement conforme aux normes des conventions internationales. Par ailleurs, le droit tchèque ne prévoit toujours pas la responsabilité pénale des personnes morales, même si un projet de loi, nécessaire de toute urgence, est en cours de préparation. Les évaluateurs saluent les progrès réalisés depuis la dernière évaluation en vue d'établir un cadre législatif plus complet pour le financement du terrorisme ;
- le préjudice total causé par la criminalité économique est considérable. Pourtant, il ne semble pas que la police et le ministère public mettent au jour des actes de blanchiment de grande envergure. Les autorités tchèques doivent analyser le décalage qui existe entre les types d'affaires de blanchiment poursuivies et les répercussions du blanchiment dans le pays ;
- les services répressifs sont de plus en plus conscients de l'importance des enquêtes financières dans la localisation des produits soumis à confiscation. Des mesures conservatoires (gel et saisie) seraient régulièrement mises en œuvre, mais le manque de statistiques sur les décisions de confiscation soulève des doutes quant à l'efficacité globale du système ;
- une approche fondée sur le risque, clairement articulée et réaliste, s'impose pour fixer la fréquence à laquelle les inspections de LAB/CFT doivent être effectuées dans le secteur financier. Par ailleurs, la CRF doit disposer de plus de ressources afin de pouvoir exercer sa surveillance sur l'ensemble des entités déclarantes.

Le rapport a été adopté lors de la 35ème Réunion plénière de MONEYVAL (Strasbourg, 11 – 14 avril 2011). MONEYVAL continuera à suivre la mise en œuvre des recommandations par le biais de sa procédure normale de suivi. La République tchèque devra présenter un

rapport de suivi à la Plénière MONEYVAL un an après l'adoption du présent rapport.

Le 4e Cycle d'évaluation de MONEYVAL est un cycle de suivi au cours duquel ont été réévaluées les Recommandations importantes du Groupe d'action financière (GAFI), ainsi que les Recommandations pour lesquelles l'État concerné avait été noté NC (non conforme) ou PC (partiellement conforme) dans son rapport du 3e cycle. Ce rapport sur la République tchèque n'est donc pas une évaluation complète des 40 Recommandations et 9 Recommandations spéciales du GAFI ; il a pour seul but de donner une vision réactualisée des principales questions liées au système LAB/CFT tchèque.

Lien vers le rapport (en anglais)
Lien vers le résumé (en anglais)

Plus d´informations sur MONEYVAL